

PARCOURS DE SOINS APRES TRAITEMENT D'UN CANCER

Vous avez terminé votre traitement "actif" de cancer (chirurgie, chimiothérapie, radiothérapie,...) depuis moins d'1 an ?

Sur prescription médicale, vous pouvez bénéficier gratuitement de soins de support :



Un bilan d'activité physique adaptée

ET/OU

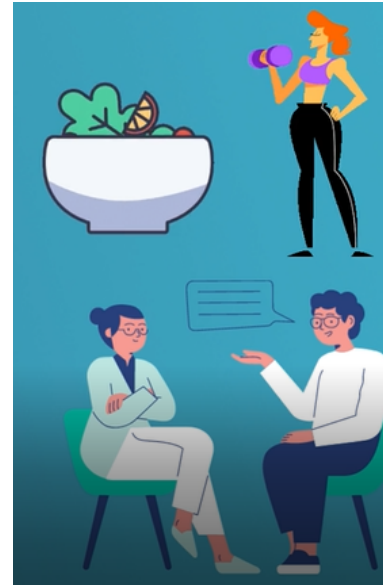


Un bilan avec ou sans suivi diététique

ET/OU



Un bilan avec ou sans suivi psychologique



MONTANT MAXIMUM PAR PATIENT ET PAR AN DE 180€

3 ETAPES

- 1 RDV avec mon médecin traitant ou mon oncologue pour obtenir une **prescription** personnalisée selon mes besoins.
- 2 Je transmets ma **prescription** à la Ligue contre le cancer :
2 Boulevard Jean Allemane 95100 ARGENTEUIL
✉ postcancer.cd95@ligue-cancer.net
☎ 01 39 47 16 16
- 3 Je réalise mon parcours individualisé au plus près de mon domicile **sans avance de frais.**



Accédez à la prescription en ligne en scannant le QR Code